

1 Mes démarches :

Avant le bac :

- De la mi-janvier à la mi-mars, je m'inscris sur Parcoursup et formule mes vœux : www.parcoursup.fr/
- De la mi-mars à fin mai, j'ouvre, éventuellement, un DSE (Dossier social étudiant) en vue d'obtenir une bourse et/ou un logement universitaire (CROUS) : www.messervices.etudiant.gouv.fr
- À partir de fin mai, si mon vœu d'inscription en licence a reçu un « Oui » sur Parcoursup, je me procure une attestation d'acquittement de la Contribution vie étudiante et de campus (CVEC) (par paiement, d'environ 105 euros ou exonération, selon ma situation) et reçois mon numéro CVEC : <https://cvec.etudiant.gouv.fr/>

Après le bac :

- Muni de mon numéro CVEC, je m'inscris administrativement :
 - je m'acquies des droits d'inscription (environ 180 euros)
 - je complète mon dossier sur inscriptions.univ-lorraine.fr
- Je reçois ma carte CLÉ (Carte Lorraine étudiant), qui me donne accès à la BU, aux restos U, aux activités sportives, etc.

L'année prochaine, je serai étudiant·e dans un BUT (Bachelor universitaire de technologie) en ALTERNANCE

L'alternance, qu'elle soit proposée dès la 1re année de BUT ou à partir de la 2e, nécessite d'avoir préalablement une entreprise d'accueil et de signer un contrat d'apprentissage.

Semaine à l'IUT

	8 h	9 h	10 h	11 h	12 h	13 h	14 h	15 h	16 h	17 h	18 h	19 h
Lundi		TP UE1 atelier 2 RdeC			RDV avec D.		TD UE2 salle 120		TD UE1 salle 120			
Mardi		TP UE3 salle 303		TD UE2 salle 120			Projet 1 : Séance de travail n°2/3 avec Camille salle 123					
Mer.			TD UE1 salle 120				TP UE2 atelier 1 RdeC		RDV au gymnase avec Paul : on teste le badminton			
Jeudi			TD UE3 salle 120				Projet 3 : séance de travail n°1/3 avec Louis salle 125					
Ven.		Cours UE3 salle 303		RDV à la BU avec Jules et Anna pour préparer le TD de l'UE2		RDV avec David	TD UE2 salle 120		Projet 4 : séance de travail n°3/3 avec Léa salle 121			

4 À mon service :



Au jour le jour :

Mon ENT (Espace numérique de travail) : <https://ent.univ-lorraine.fr/>
 Bibliothèques universitaires : <http://bu.univ-lorraine.fr/>
 Restos U : www.crous-lorraine.fr/restauration/
 MDE (Maison de l'étudiant) : www.univ-lorraine.fr/maisons-des-etudiants
 Centres de langues : <http://edolang.univ-lorraine.fr/>
 Activités physiques et sportives : <http://u2l.fr/suaps>
 Culture : [www.univ-lorraine.fr/rubrique « Culture-s »](http://www.univ-lorraine.fr/rubrique/Culture-s)

Pour m'aider à élaborer mes projets :

Orientation et insertion professionnelle : <http://u2l.fr/soip>
 International : <http://u2l.fr/international>

En cas de besoin :

Scolarité : la scolarité de mon IUT
 Santé : <http://u2l.fr/sante>
 Handicap : <http://u2l.fr/handicap>
 Social : <http://u2l.fr/social>
www.crous-lorraine.fr/bourses-et-aides-financieres/

3 Mon emploi du temps (indicatif) :

volume horaire hebdo : +/- 35 heures

UE : Unité d'enseignement (matière)

Cours

TD : Travaux dirigés

TP : Travaux pratiques

Projet (SAE : Situation d'apprentissage et d'évaluation)

☞ : "Resto U"

"Il faut être conscient qu'en alternance, les semaines de cours sont assez chargées. En contrepartie, on n'a pas beaucoup de travail à la maison. Au début, ce n'est pas évident de passer de l'environnement professionnel à l'environnement scolaire. Un conseil : soyez motivé et régulier ! Et rappelez-vous qu'en alternance, vous êtes un salarié avant d'être un étudiant."

THÉO

étudiant en BUT2 (2e année) en alternance

